

**PROVINCE DE QUÉBEC  
PAROISSE DE SAINT-SULPICE  
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

**Le 18 avril 2017**

Séance régulière du Conseil tenue le 18 avril 2017 à 19h00 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Madame et Messieurs les Conseillers Denys Spénard, Steve Mador, Julie Goulet et Pierre Imbault.

Était absent Monsieur Maurice Prud'homme

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

**ORDRE DU JOUR - LECTURE ET ADOPTION**

**Rés. 2017-62**

**ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

L'ordre du jour proposé tel que rédigé en corrigeant le libellé du point suivant

Madame Chantal Hogue et Monsieur Réal Charbonneau – Demande de dérogation mineure - Décision

**Rés. 2017-63**

**DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS PÉRIODE FINISSANT AU  
31 DÉCEMBRE 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter les états financiers déposés par la Firme BCGO et d'autoriser la transmission au Ministère des Affaires Municipales et des Régions et de l'occupation du Territoire

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Yvon Dumesnil, explications au sujet des états financiers, demande de traverses piétonnières, encombrants et coupe d'arbres.

**PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MARS – DÉPÔT ET ADOPTION**

**Rés. 2017-64**

**PROCÈS-VERBAL**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le procès-verbal du mois de mars 2017 tel que rédigé.

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE – DÉPÔT ET ADOPTION**

**Rés. 2017-65**

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le rapport sur la situation financière tel que déposé

**COMPTES & FACTURES – DÉPÔT ET ADOPTION.**

**Rés. 2017-66**

## **COMPTES & FACTURES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
Tous les comptes présentés, qu'ils soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 190,502.92\$ (Chèques fournisseurs 21224 à 21472).

## **LÉGISLATION PROPOSÉE**

1o Leroux Beaudry Picard – Mandat pour déterminer un montant pour fins de parc du lot 2185727

### **Rés. 2017-67**

#### **LEROUX BEAUDRY PICARD – MANDAT POUR DÉTERMINER UN MONTANT POUR FINS DE PARC DU LOT 2185727.**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de permis de lotissement pour subdiviser le lot 2185727 en créant les nouveaux lots **6056244 et 6056245.**

ATTENDU QUE dans les conditions d'acceptation du permis de lotissement, le montant pour fins de parc déterminé par le rapport de l'évaluateur soit payé.

ATTENDU QUE pour ce faire, le conseil doit mandater l'évaluateur pour sortir le rapport d'évaluation établissant la valeur marchande du lot 6056244, ainsi que le montant à payer en fins de parc à la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice mandate les évaluateurs Leroux Beaudry Picard et associés inc. afin de préparer le rapport devant déterminer le montant à payer en fins de parc relatif au lotissement de l'arpenteur Mélanie Chaurette du bureau d'arpenteur-géomètre Chaurette, Robitaille, Guilbault, arpenteurs-géomètres, minute #16385, dossier ag. : 1379-0014-70987 daté du 7 février 2017, ledit rapport étant aux frais du propriétaire des lieux, soit la compagnie 9344-1749 Québec inc

2o- Regroupement des municipalités rurales – Mandat pour rapport à présenter à la C.M.M.

### **Rés. 2017-68**

#### **REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS RURALES – MANDAT POUR RAPPORT À PRÉSENTER À LA C.M.M.**

ENTENDU l'offre de services reçue par la MRC de Rouville pour un mandat de présentation d'une position commune à la Commission d'aménagement de la CMM et ce, conformément à la division du Regroupement des municipalités rurales de la CMM

ATTENDU QUE le partage du coût pour ce mandat (5, 000,\$) sera effectué au prorata des municipalités participantes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter que le mandat soit octroyé par la MRC de Rouville afin que celui-ci puisse être réalisé dans les plus brefs délais.

3o Distribution de compost – 13 mai 2017

### **Rés. 2017-69**

#### **DISTRIBUTION DE COMPOST – 13 MAI 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal autorise la distribution de compost lors de la journée de l'environnement sur le territoire de la MRC de L'Assomption qui aura lieu samedi le 13 mai 2017 de 8h à midi et l'acquisition de 56.58 t.m. de compost à la firme EBI

Qu'un employé (col bleu) des travaux public soit prévu pour la distribution du compost aux citoyens.

Et que les dépenses encourues pour cette activité soient attribuées au poste budgétaire 02-450-00-953

4o Coopérative de solidarité en soutien à domicile de la MRC de l'assomption – Frais programme pair 2017

**Rés. 2017-70**

**COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ EN SOUTIEN À DOMICILE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION – FRAIS PROGRAMME PAIR 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal autorise le versement d'un montant de 146.37\$ correspondant au frais annuel pour le maintien du service du *Programme PAIR* de la MRC de L'Assomption.

5o C.J.S.A. – Demande d'aide financière – Décision

**Rés. 2017-71**

**C.J.S.A. – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DÉCISION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière à la *Coopérative Jeunesse de Service de la MRC de L'Assomption* selon le plan de commandite soumis, dans la catégorie *Encouragement* pour un montant de 100.\$ pour le projet coopérative 2017

6o Fondation canadienne du rein – Demande d'aide financière – Décision

**Rés. 2017-72**

**FONDATION CANADIENNE DU REIN – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DÉCISION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière de 100.\$ dans le cadre de l'activité "*La marche du rein 2017*" qui aura lieu le 28 mai 2017

7o 14 au 20 mai 2017 – Proclamation de la semaine de la police

**Rés. 2017-73**

**14 AU 20 MAI 2017 – PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA POLICE**

CONSIDÉRANT l'importance de l'approche de la police communautaire ;

CONSIDÉRANT l'importance de la réalisation d'activités qui touchent aux différents volets d'une police communautaire ;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des milieux de vie plus sécuritaire et d'augmenter le sentiment de sécurité de la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De proclamer la semaine du 14 au 20 mai 2017 "*LA SEMAINE DE LA POLICE*" .

Cette semaine est une occasion pour les corps de police de tenir des événements pour souligner une préoccupation particulière du milieu policier et de la communauté qu'ils desservent.

Le Conseil Municipal tient à saluer l'approche communautaire préconisée par le Service de Police L'Assomption/Saint-Sulpice dans ses interventions auprès de la population et surtout par son implication, la diffusion et la mise en place de divers programmes et activités en partenariat avec les différents intervenants du milieu afin de maintenir le sentiment de sécurité des citoyens de Saint-Sulpice

8o Subvention annuelle – Reconnaissance d'organisme – Année 2017 - Ajout

**Rés. 2017-74**

**SUBVENTION ANNUELLE – RECONNAISSANCE D'ORGANISMES - ANNÉE 2017 - AJOUT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De maintenir les règles suivantes pour la reconnaissance des organismes communautaires de la Municipalité

- Doit avoir complété une (1) année complète d'existence au 31 décembre précédent la demande de reconnaissance ou détenir une charte (REQ)
- Doit être reconnu comme un OBNL ou être un organisme de nature institutionnel ou paramunicipal
- Doit transmettre à la Municipalité lors de sa demande sa vocation communautaire et le nombre de ses membres
- Ses actions doivent touchées directement les citoyens de la municipalité
- Doit faire une nouvelle demande à chaque année qui doit être approuvée par le Conseil Municipal
- Sont exclus tout regroupement de personnes formées à des fins autres qu'une vocation communautaire

Les organismes reconnus pour l'année 2017 pour une subvention de 400.\$ sont les suivants :

Association des pompiers volontaire de Saint-Sulpice

Bibliothèque municipale de Saint-Sulpice

Cercle des fermières de St –Sulpice

Chorale de Saint-Sulpice

*Club de L'Amitié*

Fabrique de Saint-Sulpice

GCAC – Section Repentigny/St-Sulpice

*La Popote du Portage*

Service des Loisirs de Saint-Sulpice

Société Saint-Vincent de Paul

9o Saint-Sulpice en fête – Acceptation de la soumission – Première partie de l'artiste 18 août 2017

**Rés. 2017-75**

**SAINT-SULPICE EN FÊTE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – PREMIÈRE PARTIE DE L'ARTISTE DU 18 AOÛT 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal accepte la soumission de l'artiste de première partie pour une prestation vendredi le 18 août 2017, et ce, pour un montant de 1,000.\$

De plus, autorisation est donnée à la Directrice Générale de signer ladite soumission

10o Madame Chantal Hogue et Monsieur Réal Charbonneau - Demande de dérogation mineure – Décision

**Rés. 2017-76**

**MADAME CHANTAL HOGUE ET MONSIEUR RÉAL CHARBONNEAU - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DÉCISION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le conseil municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice *accepte* l'avis formulé par le Comité Consultatif d'urbanisme qui *accepte* la demande de dérogation mineure à provenant de Madame Chantal Hogue et Monsieur Réal Charbonneau pour un immeuble situé sur le lot 3730882 et dont le numéro civique est 255, rue Robillard à Saint-Sulpice, **l'objet de la dérogation** concerne la réduction de la marge latérale droite du garage à 0.68 mètre au lieu de 1.0 mètre, tel que prescrit au tableau 9 de l'article 806 du règlement de zonage no.316

11o Entente intermunicipale établissant la fourniture mutuelle de services pour la protection incendie - Ville de Joliette – Autorisation de signatures

**Rés. 2017-77**

**ENTENTE INTERMUNICIPALE ÉTABLISSANT LA FOURNITURE MUTUELLE DE SERVICES POUR LA PROTECTION INCENDIE – VILLE DE JOLIETTE – AUTORISATION DE SIGNATURES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil accepte l'*Entente intermunicipale établissant la fourniture mutuelle de services pour la protection incendie* et autorise le Maire Monsieur Michel Champagne et la Directrice Générale Madame Marie-Josée Masson à signer ladite entente

12o Pépinière premiers plants – Achat d'amélanchiers – Autorisation

**Rés. 2017-78**

**PÉPINIÈRES PREMIERS PLANTS – ACHAT D'AMÉLANCHIERS- AUTORISATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal accepte la soumission de Pépinière Premiers Plants, au montant de 5,000.\$ plus taxes applicables pour l'acquisition de 60 amélanchiers qui seront distribués le 13 mai 2017

Que cette dépense est prise au poste 02-450-00-953

13o Monsieur Lucien Côté – Avis de retraite – Dépôt et acceptation

**Rés. 2017-79**

**MONSIEUR LUCIEN CÔTE – AVIS DE RETRAITE – DÉPÔT ET ACCEPTATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal accepte l'avis de retraite de Monsieur Lucien Côté, cependant le tout sera effectué en conformité du contrat de travail en ce qui concerne les vacances annuelles.

14o Pharmacie Caroline Lacroix - Demande d'appui – Course Familiprix/St-Sulpice 2017

**Rés. 2017-80**

**PHARMACIE CAROLINE LACROIX – DEMANDE D'APPUI – COURSE FAMILIPRIX/ST-SULPICE**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de Madame Caroline Lacroix propriétaire de la pharmacie Familiprix

CONSIDÉRANT les recommandations du Sergent Danny Daneault et son implication dans le projet

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice appui le projet de course de 5 km au profit d'opération enfant-soleil et de la Maison des Jeunes de Saint-Sulpice et autorise la Directrice Générale à fournir le matériel nécessaire à la fermeture du Chemin du Bord de L'Eau et l'identification des distances du parcours, pour samedi le 9 septembre 2017 entre 10h et 13h. De faire les démarches afin qu'une autorisation soit émise par le MTQ d'utiliser l'accotement pavé sur la route 138 et finalement de faire les démarches nécessaires pour trouver les bénévoles afin d'assurer la sécurité du parcours.

Que le Conseil Municipal autorise un montant de 100.\$ pour un don à l'organisation de la course.

**COMMUNICATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Damphousse, réparation du puisard devant chez lui

Monsieur Robert Charlebois, pente de la Giguère, AGA Maison des Jeunes, qui est l'artiste pour la première partie, départ de M. Côté.

Yvon Dumesnil, résident du Camping.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Rés. 2017-81**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :  
L'assemblée soit levée. **19h50**

**Je, Michel Champagne, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal***

.....  
**Michel Champagne**  
**Maire**

.....  
**Marie-Josée Masson**  
**Directrice Générale et**  
**Secrétaire-Trésorière**